



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Les commissaires adoptent un budget de 40,9 millions \$

MANIWAKI, LE 25 JUIN 2009- Le budget 2009-2010 de la Commission scolaire des Hauts-Bois sera d'un montant de 40,9 millions \$, en légère hausse par rapport au budget précédent (38,5 millions \$).

Le budget de la commission scolaire a été adopté par le conseil des commissaires lors de la rencontre tenue le jeudi 25 juin dernier. Les commissaires ont aussi approuvé les budgets des établissements lors de la même rencontre.

Au niveau des dépenses, la part du lion va aux activités d'enseignement et de formation (44 %), suivi des activités parascolaires (13 %) et des activités de soutien à l'enseignement et à la formation (11 %). Le reste est attribué aux allocations supplémentaires (8 %), aux activités relatives aux biens meubles et immeubles (7 %), aux activités administratives (7 %), aux dépenses d'investissement (6 %) et aux activités connexes (4 %). Au niveau des revenus, ils proviennent surtout des subventions du ministère (74 %), d'autres revenus généraux (20 %) et des revenus d'investissement (6 %).

Comme les autres commissions scolaires de la province, la CSHBO a dû modifier ses pratiques budgétaires en adoptant les «Principes comptables généralement reconnus (PCGR)». Ces principes amènent certains changements, entre autres au niveau du parc immobilier de la commission scolaire, dont l'évaluation reflète maintenant sa valeur amortie, pas sa valeur au rôle d'évaluation. Tous ces changements ont pour conséquence que la commission scolaire, comme l'ensemble des autres commissions scolaires de la province, affiche maintenant un déficit accumulé, au lieu d'un surplus accumulé. Pour 2008-2009, ce déficit accumulé est estimé à 8,4 millions \$.

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca